



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture



La gestion de la faune dans les zones de superposition de droits et d'usages : vers un schéma de gouvernance à multiple régimes

Sandra Ratiarison

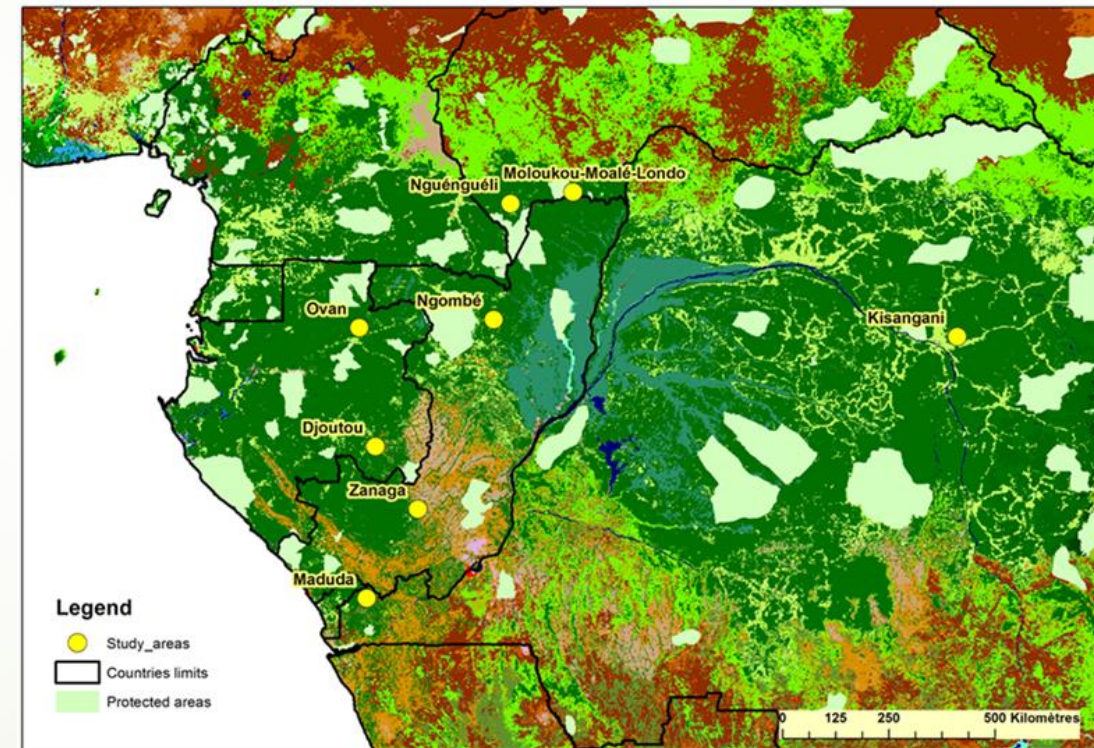
Chargée du programme Forêts / Bureau FAO sous-régional SFC

*« Engager les communautés locales dans la gestion de la biodiversité en Afrique centrale :
leçons apprises des projets appuyés par le Fonds pour l'Environnement Mondial »*

Side event – RdP PFBC, Douala 24 octobre 2017

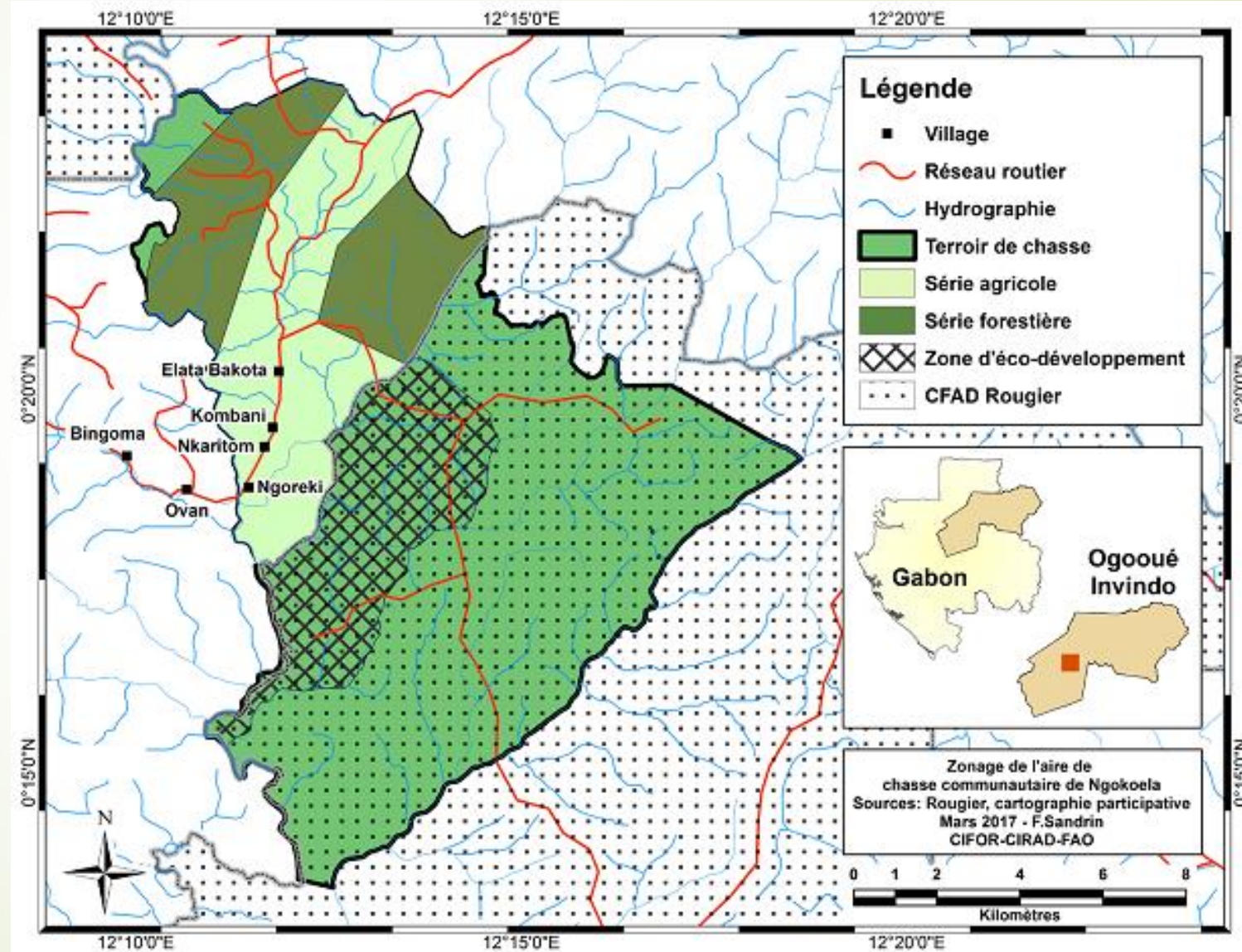
Projet « Viande de brousse »

- **Objectif du projet:** Tester la gestion participative de la faune pour garantir un approvisionnement durable en viande de brousse et préserver la biodiversité des forêts
- **3 composantes techniques :**
 - Amélioration du cadre politique et juridique
 - Test pilotes de gestion participative sur le terrain
 - Renforcement de capacités
- **4 pays / 8 sites pilotes** pour créer des aires communautaires de chasse avec des situations distinctes



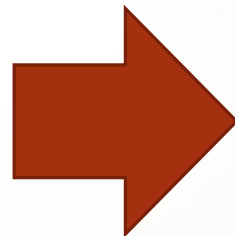
Cas de Ngokoela – commune d'Ovan (Gabon)

- Zone d'usages villageois à cheval sur le Domaine Forestier Rural (1/3) et une concession forestière certifiée FSC (2/3)



Prérequis d'une gestion durable de la chasse

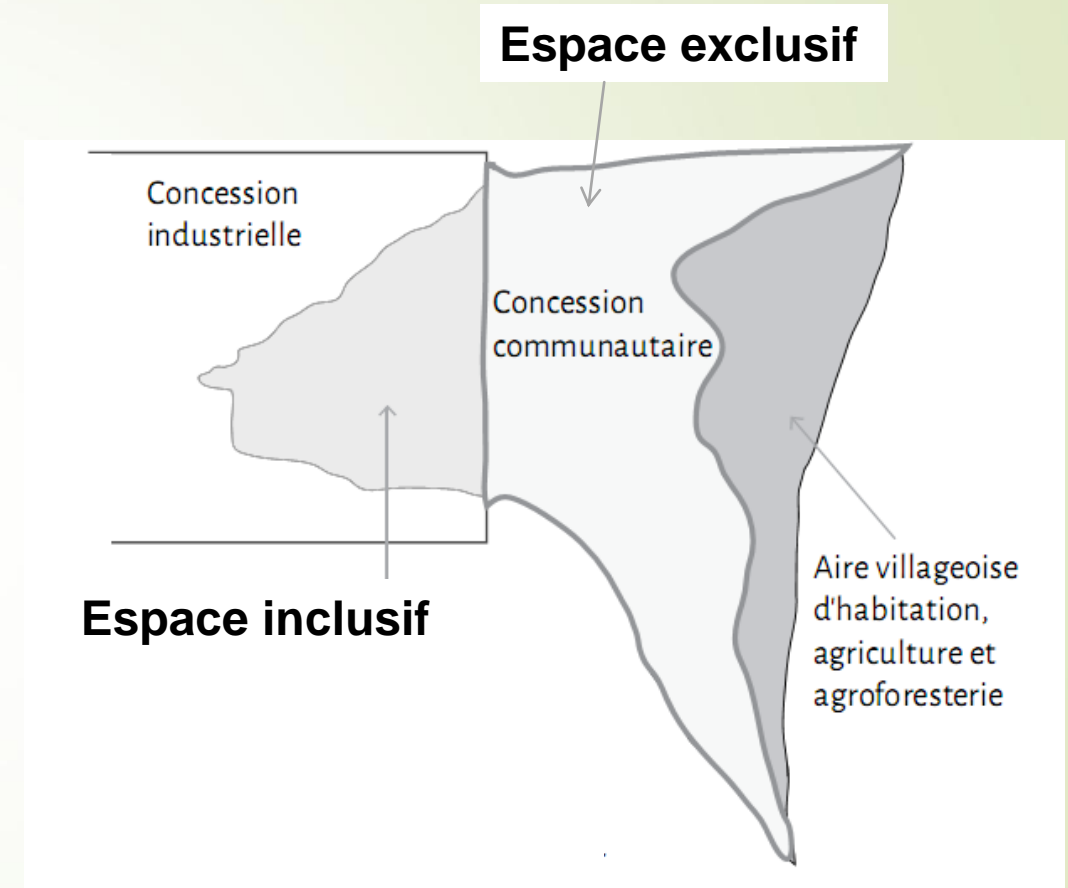
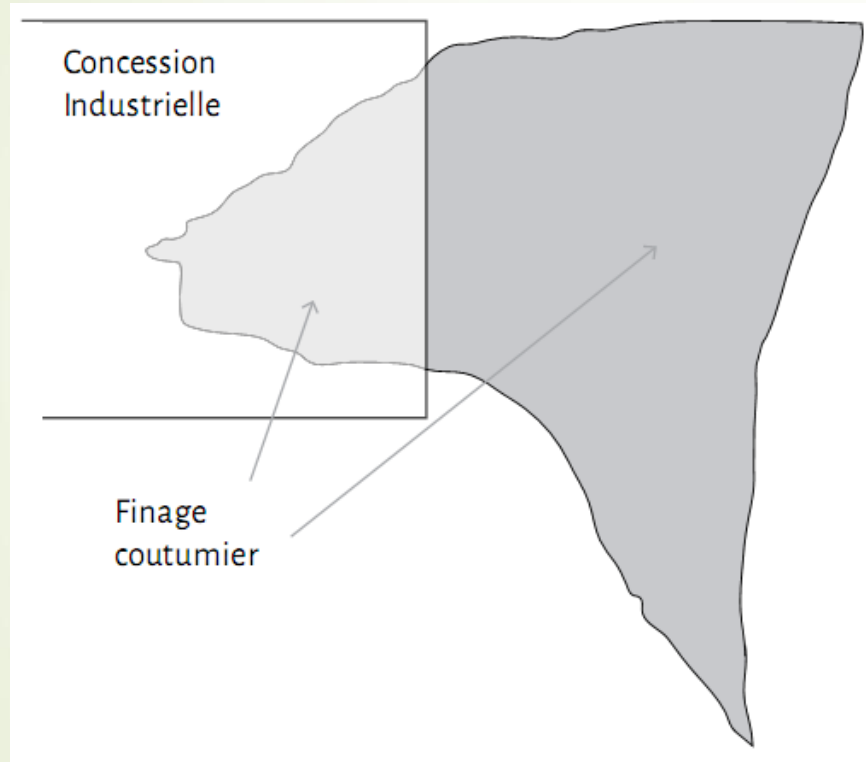
- Espace avec droit exclusif de chasse (potentiellement transférable) attribué à un groupe déterminé de chasseurs
- Connaissance de la ressource faunique/potentiel cynégétique (méthode indiciaire) permettant de déterminer des quotas de chasse pour certaines espèces pour l'espace cible (et non par chasseur)
- Traçabilité des produits de chasse issus de l'espace cible



Phase diagnostique/analytique:

- 1.** Quel(s) type(s) d'arrangement(s) institutionnel(s) faudrait-il pour gérer de manière durable une aire communautaire de chasse incluse partiellement ou totalement dans une concession forestière sous aménagement ?
- 2.** De tel(s) arrangement(s) institutionnel(s) sont-ils conformes au cadre réglementaire en vigueur ?
- 3.** Comment pourrai(en)t-il(s) fonctionner sans nuire à la bonne gestion d'une concession forestière certifiée FSC ?

Le concept : une unité de gestion à 2 régimes



Les communautés peuvent ainsi participer à la gestion de l'ensemble de leur terroir

La concession 2.0 : le futur de la foresterie communautaire?

Opérationnalisation de l'unité de gestion

Plateforme multiacteurs

Coopérative villageoise



Un Plan Simple de Gestion pour l'aire communautaire (finage coutumier de 15.000 ha) y inclus un PSG de la forêt communautaire (4990 ha)

Une Charte de cogestion pour la partie du terroir incluse dans la CFAD (10.000 ha)

CLIP

HCV

Prévalence du plan d'aménagement dans la CFAD

Mécanismes de partage des bénéfices

Plans d'opération par filière (faune, bois d'œuvre, pêche, PFNL, agriculture, etc.)



De nombreux défis restent à relever

- Faiblesse des capacités des populations locales pour passer d'une participation passive à active
- Réticences du concessionnaire par rapport à son niveau de responsabilité dans l'encadrement des populations et par rapport à la diversification des produits (métiers différents)
 - ▶ **Changement de paradigme double**
- Dysfonctionnement des structures de gouvernance multi-acteurs (capture par les élites)
- Un cadre juridique inadéquat et incomplet
- Dans les zones forestières, l'exploitation du bois d'œuvre dans la mise en œuvre des plans simple de gestion, a tendance à marginaliser les autres filières.



Conclusions

- Un tel modèle ne peut être effectif que s'il est accompagné d'une réforme de la foresterie participative et de son cadre réglementaire;
- Sa réussite repose sur de véritables changements de paradigmes:
 - Evolution vers une participation réellement active de populations jusqu'ici maintenues dans une culture de la rente;
 - Une exploitation forestière plus intégrée et multi-ressources où l'exploitant forestier sort de son corps de métier traditionnel pour devenir pleinement gestionnaire d'espace forestier et pas seulement de ressources;
- La conduite de tests pilotes additionnels est nécessaire pour tirer les leçons qui devront alimenter ces réformes et la promotion de ce modèle et de la vision qu'il sous-tend.



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture

**Merci de
votre aimable
attention**



Contacts / Bureau FAO pour la sous-région Afrique centrale:

Sandra Ratiarison (Chargée programme Forêts): sandra.ratiarison@fao.org

Lena Ilama (Professionnelle junior Forêts): lena.ilama@fao.org